

ICIALE

Bureau de Commissions  
fonctions consistent à  
leurs liquidés pour un  
tionnaires, lors de sa  
teurs.

ORTE

Vice-président  
L. S.-J.-B. ROLLAND

les  
lous  
E

te"

HIANTE)

turé au  
entière-  
ur et de  
ardeaux

brûler,  
épreuve  
relative-

arme et  
sses qui  
dessins  
mêlées  
s, rouge,

urité à

nence à

beauté à

re éco-

donc le

d'AS-  
toiture  
BESTO-  
is votre

mander

NG CO.

F 47

r en amiante  
d'amiante

FERME

## ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec... \$1.00  
Cité de Québec et pays étrangers... \$1.50  
Pour les Sociétaires de la Coopéra-  
tive Fédérée de Québec et de la  
Société des Jardiniers-Marichers... 75c

Tarif des annonces 15c. la ligne. Annonces  
classées 25 mots, 50 sous par insertion,  
plus un sous par mot additionnel au-dessus  
de 25 mots; minimum, 50 sous.

Pour abonnement et annonces écrire au  
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 37, rue de  
la Couronne, (Édifice Guilmotté) Québec.  
Casse postale 129.—Tél. 2-4297.

## LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ADMINISTRATION ET RÉDACTION  
37, DE LA COURONNE,  
QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC  
et de la Société des Jardiniers-Marichers de la Province de Québec

## RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de  
la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techni-  
ciens et de praticiens agricoles, assistés  
de collaborateurs occasionnels et de corres-  
pondants de diverses institutions agricoles.  
Toute collaboration est soumise au contrôle  
du directeur.

La correspondance concernant la rédac-  
tion doit être adressée au Directeur du "Bul-  
letin de la Ferme", Case postale 129,  
Québec.

Volume XVI—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC, LE 12 JUILLET 1928

Frs Fleury, Gérant.—Numéro 28

## Pour les vaillants

Un abonné nous fait le reproche de ne pas parler assez sou-  
vent de colonisation. Mon Dieu, quand partout et toujours  
nous prenons la défense de la terre et des intérêts des cultiva-  
teurs, quand nous nous efforçons de rendre de plus en plus popu-  
laires les méthodes modernes de culture qui ont fait leurs  
preuves, afin de rendre plus payante l'agriculture, est-ce que  
nous ne travaillons pas, et de la bonne manière, pour la coloni-  
sation?

Nous avouons cependant n'avoir pas toujours prôné à  
cor et à cris ce que le gouvernement a fait pour la colonisation.  
C'est que nous n'en voyions pas la nécessité. Est-ce que tout le  
monde ne sait pas que la colonisation des terres neuves dans notre  
province demeure la grande œuvre du gouvernement de  
Québec? En ces dernières années, de généreux octrois ont été  
votés pour encourager la colonisation. On a compris que l'agran-  
dissement de la province par la colonisation est une des œuvres  
les plus importantes, puisqu'elle assure le développement écono-  
mique le plus naturel et le plus stable de Québec.

Le gouvernement n'a pas ménagé ses encouragements au  
colon; il a construit des centaines de milles de chemins, et un  
grand nombre de ponts, de chapelles et d'écoles dans les centres  
nouveaux. Il a accordé des primes de défrichement, de résidence  
et de premier labour pour lesquelles il a payé plus d'un demi-  
million. A la suggestion de l'honorable M. Perreault, il a amendé  
la loi de colonisation en faveur du colon. Il a organisé un service  
de publicité pour faire connaître nos régions de colonisation dans  
notre province et à l'étranger. Il a créé un service spécial d'ins-  
pection pour surveiller les intérêts du colon. Chaque année, il  
distribue des grains de semence aux colons pauvres. Et que de  
choses encore nous pourrions énumérer si nous ne craignons  
d'être accusés de verser dans l'hyperbole ou d'être mué en or-  
gane ministériel.

Nous ne voulons point décerner des éloges exagérés et lais-  
ser croire que tout est pour le mieux dans le meilleur des régimes  
colonisateurs que la province ait connu. Mais nous voulons  
rendre justice à qui de droit et répondre indirectement aux dé-  
tracteurs de parti pris qui ne trouvent jamais rien de bon de ce  
qui vient d'un autre parti que le leur. Le Bulletin de la Ferme  
est avant tout organe agricole et il se doit de reconnaître et  
d'approuver toutes les initiatives heureuses qui contribuent au  
progrès de la colonisation et à l'avancement de l'agriculture en  
notre province.

Il n'y a que des aveugles pour nier que la colonisation a  
fait des progrès considérables en notre province. En effet, il y a  
à peine quelques années que l'Abitibi a été ouvert et déjà l'on y  
compte une couple de douzaine de paroisses très florissantes.  
Sans doute, il reste encore dans notre province de larges espaces  
de bonnes terres arables à coloniser. Les régions du Témisca-  
mingue, de l'Abitibi, du Lac-St-Jean et d'Chicoutimi, et du  
Sud-Est de Québec, peuvent encore recevoir des milliers de  
colons. Dans ces régions, le surplus de population de nos campa-  
gnes et un grand nombre d'ouvriers qui gagnent pénible-  
ment leur vie dans les grands centres trouveraient le bonheur et  
la prospérité, s'ils voulaient consentir les sacrifices nécessaires.  
Ouvrir une terre, se tailler un domaine dans la forêt, ce n'est pas  
besogne d'enfant. La tâche est rude, la somme de travail im-  
mense. Mais la récompense est belle et devrait tenter les cœurs  
vaillants.

Pourquoi ne pas s'établir aux frais du  
gouvernement dans notre pays ?

Tous ceux qui veulent s'établir en  
grande partie aux frais du gouverne-  
ment, peuvent le faire, dans la province  
de Québec.

Le gouvernement donne pratique-  
ment la terre, il fait faire les chemins,  
bâtit les écoles, aide pour la construc-  
tion des écoles-chapelles, des beurreries,  
des fromageries; il distribue des grains  
de semence, et, pour les premières an-  
nées, à ceux qui résident sur des lots  
qu'ils défrichent à leur profit, le gouver-  
nement de Québec paye une prime de  
\$12 l'acre pour le défrichement, et une  
autre prime de \$12 l'acre également  
pour le labour.

Et dans les terres en brûlé de l'Abi-  
tibi, il en coûte tout au plus de \$6 à \$10  
l'acre pour nettoyer la terre et la la-  
bourer.

Celui qui achète une ferme dans une  
vienne paroisse doit payer pour tout,  
école, chemin, chapelle ou église. Il ne  
peut compter sur une distribution gra-  
tuite de grains de semence, ni sur une  
prime de défrichement et de labour  
s'il lui reste encore de la terre neuve à  
faire. En plus, il doit payer pour la  
terre.

Dans nos centres de colonisation,  
c'est le gouvernement de Québec qui  
défraie ces dépenses.

Et ceux qui veulent s'établir sur des  
terres neuves, ou encore sur des terres  
qui ont un commencement de défriche-  
ment, n'ont que l'embarras du choix.

Ainsi cette année, il s'ouvre deux  
paroisses nouvelles dans le canton Ville-  
montel, une dans le canton Trécesson,  
deux dans Dalquier, une dans Cler-  
mont, et que dire des paroisses commen-  
cées de S.-Mathieu, de S.-Marc, de  
S.-Luc, de Landrienne, de Barraute, de  
Villemontel, de Belcourt, de Senneterre,  
de Palmarolle, de Colon Bourg, de Ste-  
Rose?

Ces paroisses ont un sol et un climat  
qui ressemblent au sol et au climat des  
fameuses plaines à blé de l'Ouest cana-  
dien.

Nulle part ailleurs, le marché n'est  
meilleur pour tous les produits du sol.  
Et c'est probablement là où l'on trouve

le plus facilement du travail à l'année.  
C'est de plus une région minière d'une  
richesse phénoménale.

Et cette région, si riche pour l'agricul-  
ture, l'industrie, la pêche, la chasse, les  
mines, d'or, de cuivre, de zinc, de plomb,  
d'étain, elle est dans la province de  
Québec.

Pourquoi ne pas s'en emparer?  
Pourquoi, anciens fermiers habitant  
la ville, priver vos enfants d'air pur, les  
empêcher de courir, sauter, crier, leur  
interdire les jeux si nécessaires au dé-  
veloppement de leurs muscles et de leur  
intelligence, sous prétexte que la rue  
est pleine d'autos et de tramways,  
quand la campagne canadienne est si  
vaste et qu'il fait si bon courir à travers  
champs et monts?

Pourquoi vivre dans des trous noirs,  
dans des incubateurs à tuberculose,  
quand il y a tant de soleil à la campagne,  
d'air pur et de frais ombrages dans nos  
régions de colonisation?

Pourquoi, cultivateurs canadiens, lais-  
ser partir vos enfants pour la ville, sous  
prétexte que les terres voisines sont  
trop chères, quand nous avons tant de  
millions d'acres des meilleures terres  
du monde inoccupées, et qu'après avoir  
donné la terre, le gouvernement paye  
celui qui la met en valeur à son profit.

Le cultivateur qui laisse partir ses  
enfants pour la ville ne se doute pas de  
l'avenir de difficultés, de misères morales  
et matérielles auxquelles il les expose.

Pour avoir plus de renseignements  
sur nos centres de colonisation, on n'a  
qu'à écrire au

Service de Colonisation,  
Chemin de fer National du Canada,  
Montréal, Qué.

Pourquoi un travailleur intelligent  
souffrirait-il de froid et de faim à la  
ville, quand il peut vivre plus à son aise  
à la campagne?

Pourquoi, cultivateurs, ne pas pro-  
fiter des largesses du gouvernement et  
établir vos enfants en grande partie  
aux frais de la province?

J.-E. LAFORCE.

Certains cultivateurs se découragent parce que leur terre ne  
rapporte pas en proportion de la peine qu'ils se donnent.

Mais il ne suffit pas de travailler, il faut encore savoir diriger son  
travail.

Il s'épuisait en efforts stériles l'enfant qui, dans un trou creusé dans  
le sable, voulait transporter la mer.

Tenez-vous au courant de l'état des marchés et produisez ce qui  
est le plus en demande.

Pour vos achats et vos ventes, servez-vous de votre coopéra-  
tive locale ou de la Coopérative Fédérée.

Et vous serez surpris du résultat, du changement pour le mieux  
dans votre état de fortune.

12

12

12